

À propos de « de » : Réflexions de Pédagotrad sur la notion d'idiomaticité

Paul Jinot

Volume 33, Number 4, décembre 1988

Symposium AILA 1987, Sydney

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/003265ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/003265ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Jinot, P. (1988). À propos de « de » : Réflexions de Pédagotrad sur la notion d'idiomaticité. *Meta*, 33(4), 507–519. <https://doi.org/10.7202/003265ar>

À PROPOS DE « DE » : RÉFLEXIONS DE PÉDAGOTRAD SUR LA NOTION D'IDIOMATICITÉ¹

PAUL JINOT

Université Laurentienne, Sudbury, Ontario

— ... *Just Chance and Likelihood in their old familiar muddle, said the Daimon.*
— *I suppose they would call it coincidence.*
— *A useful dismissive word for people who cannot bear the idea of pattern shaping their own lives.*
— *Coincidence is what they call pattern in which they cannot discern something they are prepared to accept as meaning, said Lesser Zadkiel.*
(*What's Bred in the Bone*, Robertson Davies, p. 207.)

Les ouvrages de référence traditionnels, dictionnaires et grammaires, qui constituent les outils de base du traducteur ou de l'étudiant en traduction sont remarquablement discrets sur le genre de problème posé par certaines constructions primaires², qui font partie intégrante de l'acquis linguistique du « locuteur natif » pur, mais qui s'avèrent curieusement réfractaires à la traduction mot à mot³. Dans le contexte de l'enseignement d'une seconde langue, — et de la traduction en particulier, — si ce dérapage ne relève pas d'un des axes principaux, bien fréquentés, de la grammaire comparée, — l'enseignant, mis au pied du mur, peut être tenté de se retrancher derrière la notion monolithique d'« idiotisme ». Toutefois, en dehors de cas singuliers, ce repli stratégique risque de n'être qu'un palliatif, qui donne à entendre que le problème a reçu sa solution, mais que la *Pédagotrad* devrait tôt ou tard tenter de dépasser⁴. Il est clair en effet que, au terme d'une telle « explication », notre pauvre étudiant n'est pas plus avancé qu'avant et que, s'il a maintenant davantage conscience du problème, il ne dispose guère en fait que d'une solution aléatoire, car (que Mallarmé me pardonne !)

l'invocation à

L'IDIOTISME

n'est rien d'autre

qu'un coup de dés, lequel,

comme Mallarmé nous l'a fort bien dit,

JAMAIS

N'ABOLIRA

LE HASARD

Or, l'apprentissage d'une langue seconde exige que l'on minimise le rôle du hasard, qu'à l'idiotisme amorphe, « théologique »⁵, on substitue autant que possible des règles sans équivoque, des algorithmes, qui permettent de récupérer, de simuler, l'« intuition » du locuteur natif moyen (pour lequel d'ailleurs l'idiotisme en tant que tel n'existe pas, cette notion relevant d'une perspective analytique, le plus souvent contrastive). Cette fameuse intuition ne saurait être subjective, puisque tous les locuteurs natifs la

partagent : ils ont tous la « compétence » voulue pour générer et comprendre les mêmes structures. Il s'agit plutôt de stratégies psycholinguistiques bien précises et bien détaillées, acquises à force de pratique, selon un modèle essentiellement uniforme⁶. Stratégies d'une extrême complexité, comme il ressort clairement des recherches effectuées dans ce domaine (théorie linguistique, traduction automatique, intelligence artificielle, etc.), mais qui, dans la mesure où elles permettent une communication effective, une véritable convergence des consciences, doivent nécessairement procéder avec une rigoureuse régularité. Idéalement, il conviendrait certes que les règles postulées par les théoriciens ne soient pas simplement empiriquement adéquates, mais qu'elles reflètent les schèmes et mécanismes psycholinguistiques eux-mêmes. Dieu merci ! la praxis *pédagotrade* n'est pas tenue de viser des objectifs aussi ambitieux : il lui est loisible de formuler des règles explicites et fonctionnelles — ce qui suppose malgré tout en fin de compte un minimum de théorisation.

J'aimerais illustrer ces propos au moyen d'un exemple fort modeste, mais qui, je crois, témoigne vigoureusement tant de la légitimité que de la difficulté d'une telle entreprise. Dans un atelier de traduction anglais-français de troisième année à forte composante « économique », donc statistique, mes étudiants se sont trouvés à diverses reprises devant des constructions que je schématise comme suit :

(A)	(difference between X and Y	(	(
	The (rate of inflation	(is/	(
	((...) deficit/shortfall.../gap...	(was	([numeral]...?
	(Profit (per share,...)	(	(
	(The) revenues/expenditures/profits... are/	(	(
		were	(
	etc.		

Un survol rapide de la section *BUSINESS TODAY* du *Toronto Star* du 1^{er} juin 1985 nous permet facilement de relever quelques exemples concrets :

- (a) *Ip said she was surprised at the savings rate, which was 14.4 per cent disposable income during first quarter...* (p. D1, col. 5)
- (b) *The aircraft company's sales were \$600 million.* (p. D2, col. 1)
- (c) *In the 1984-85 fiscal year, reported revenue was \$54,94 billion and expenditures were \$84,32 billion, leaving a deficit of \$29,38 billion.* (p. D3)
- (d) *Profit for 1984 was \$2.29 a share...* (p. D3, col. 1)
- (e) *The average increase was 7.7% compared with an inflation rate of only about 3.7% in the year to April.* (p. D4, col. 3)

N'ayant trouvé nulle part de description satisfaisante du phénomène en cause, je me résolus à prendre le taureau par les cornes et à initier moi-même mes étudiants aux subtilités idiomatiques du « de », en l'occurrence à la nécessité d'insérer *systématiquement* cette préposition devant le **numéral**, de façon à obtenir le résultat suivant :

(A')	La différence entre X et Y	(	(
	Le taux d'inflation, de croissance...	(est/	(
	Le déficit/manque à gagner...	(était	(de + [numéral]...
	Le bénéfice (par action ;...)	(	(
	Les revenus/dépenses...	sont/étaient	(

Notons en effet qu'à l'exception du *Trésor de la langue française* auquel je reviendrai plus loin, les grammaires et dictionnaires français « ordinaires » (cf. note 3), de *Litté* au *Grand Larousse de la langue française* (en six volumes, s'il vous plaît !) en passant par Grevisse et autres Robert, petits ou grands, les divers « dictionnaires des difficultés », de même que les dictionnaires anglais-français les plus récents et les plus réputés, ne soufflent mot de cette construction. Omission qui ne dérange en rien le francophone naif autant que natif, bien campé dans son Hexagone où le franglais n'est (encore) qu'un phénomène marginal qui ne menace pas les structures syntaxiques essentielles de sa langue ; omission qui, en revanche, ne fait pas du tout l'affaire de l'étudiant anglophone — non plus d'ailleurs que du francophone canadien partiellement assimilé, qui abonde certainement en Ontario, sinon au Québec, — à qui elle ne permet pas d'apporter les correctifs nécessaires. Certes, l'omission du « de », pour anormale qu'elle soit, ne nuirait pas vraiment à la compréhension du texte ; d'autre part, tout comme l'anglais, le français dispose ici d'autres tournures telles que « s'élever à, atteindre, se monter à, se chiffrer à... », auxquelles des considérations stylistiques spécifiques pourront même parfois accorder la préférence. Mais le fait demeure — et c'est ce qui nous importe ici — que cette construction est absolument authentique et irréprochable (comme l'attestent les quelques citations suivantes du *Monde*, choisies de façon à faire plus ou moins contrepoids à celles de (a)-(e)) ; comme par ailleurs, elle va à l'encontre de l'« intuition » du traducteur anglophone, la *Pédagograd* se doit donc bien de rendre compte d'une telle « idiomaticité » autrement que par une pirouette :

(a') ... En 1983 et 1984 ... les taux de croissance annuels du PNB ont été de 3,4% et 6,75% aux États-Unis, de 3% et 4,6% au Japon. En Europe, les taux ont été pendant le même temps de 0,9% et 2,2%, en France de 0,7% et 1,9% (26 février 1985, p. 40, col. 4)

(b') ... Son chiffre d'affaires est de 6,5 milliards de francs. (*Ibid.*, col. 1)

(c') La production annuelle de miel est de 15 000 à 20 000 tonnes (*Ibid.*, p. 37, col. 1)

(d') ... Le bénéfice net ... s'est accru plus rapidement qu'escompté... Son montant est de 118 millions de francs. (le 28 février 1985, p. 25, col. 1)

(e') ... La hausse des prix de détail a été de 0,5% en janvier ... Cette hausse de 0,5% intervient après deux faibles augmentations en novembre ... et en décembre. (*Ibid.*, p. 26, col. 4)

Au terme d'une campagne de déconditionnement longue et acharnée, je sus que la bataille était gagnée lorsque mes étudiants avancèrent, pour

(f) *The product of x by y is z,*

et

(g) ... *Similarly, the equivalent of \$100 payable in one year (using 10% still) is 110% divided into \$100, or \$90.91...* (Polycopié du cours de Commerce 3105, « Management Accounting and Control 1984-1985 Case Package », Case #8, Université Laurentienne),

les traductions suivantes :

(f') *Le produit de x par y est de z ;

et

(g') * De même, l'équivalent actuel de 100 dollars payables dans un an (toujours au taux de 10 pour cent) est de 100 dollars divisés par 110%, soit 90,91 dollars...

Le seul défaut, mais malheureusement rédhitoire, c'est qu'ici, le « de » est en fait hypercorrect. (J'emploie ici l'astérisque, conformément à cette convention de la littérature linguistique, où il sert à marquer une construction considérée par le critique comme grammaticalement incorrecte.) De toute évidence, ma prescription à l'emportepièce (A') avait des bavures, et il me fallait donc « sur le métier [remettre mon] ouvrage » et tenter de mieux définir l'élément « idiomatique » des constructions en question.

Parce que l'idiotisme tel qu'il se pratique généralement est une notion élastique, qui englobe ces tournures véritablement uniques où « le tout n'est pas égal à la somme des parties », et qui sont, elles, justiciables d'un traitement au coup par coup, mais aussi des constructions dont on n'a pas encore dégagé la régularité structurale sous-jacente, l'analyse vacille entre une approche ponctuelle, à base essentiellement sémantique, et une approche syntaxique. L'approche ponctuelle est la seule possible dans le cas des idiomatismes authentiques ; malheureusement, parce qu'elle se prête bien à une présentation simple (l'ordre alphabétique, des entrées bien délimitées), on est tenté parfois d'en étendre abusivement l'emploi, comme en témoignent abondamment les dictionnaires « ordinaires », les dictionnaires de synonymes traditionnels, et les divers recueils de prescriptions du genre « **Ne dites pas... ; dites...** » L'exemple suivant est typique à cet égard⁸ :

Impuissance à/de, inaptitude à, incapacité de

Comment se construisent les compléments prépositionnels qui suivent ces substantifs ou les adjectifs correspondants ?

On dira :

Le ministre était *impuissant* à réprimer les abus

Il était dans *l'impuissance* de vous rendre service

La peur le rendait *incapable* de prononcer un mot

Nous sommes dans *l'incapacité* d'évaluer les conséquences de son erreur

...

On trouve parfois *incapacité* à pour traduire une situation momentanée vis-à-vis d'une action particulière.

Son *incapacité* à dominer la situation est évidente.

Notons que :

a) La justification de cette dernière construction se fonde entièrement sur une définition sémantique : « ... pour traduire une situation momentanée vis-à-vis d'une action particulière ».

b) Le moins qu'on puisse dire d'une telle définition est qu'elle manque de précision et qu'elle n'est pas d'une grande utilité pratique ; elle rappelle un peu, tant par sa forme que par son contenu, cette réponse de Normand, humoriste : « Tout dépend du point de vue qu'on a par rapport à l'idée qu'on s'en fait », à une question du genre de « Que pensez-vous de cette affaire ? » Dans le cas de l'exemple fourni pour illustrer la construction « incapacité de », il s'agit certainement d'une « action particulière » (une « erreur » a été commise, action ponctuelle s'il en est) et le lecteur n'a aucune raison de conclure que cette « incapacité » est permanente ; et, dans le cas d'une incapacité effective,

vement temporaire, ne devrait-on pas pouvoir dire : *« Nous sommes (momentanément) dans l'incapacité à évaluer les conséquences » ?

c) Déjà, la locution prépositive « vis-à-vis de » créait l'illusion plutôt que la réalité d'un lien logique ; la présence de « parfois » parachève le désarroi du lecteur, car sa portée logico-sémantique est équivoque : doit-on comprendre que l'emploi de « à » est facultatif dans la situation indiquée et qu'il est parfaitement correct de dire « *son incapacité de dominer* » (?), le « de » demeurant en effet la règle générale (« parfois » et « généralement » étant dans le même rapport de complémentarité que, disons, 20% et 80%) ? Si, en revanche, le « parfois » porte sur le fait que cette « situation » est relativement rare, si bien que les occasions d'employer « incapacité à » seront moins fréquentes que celles d'employer « incapacité de », le problème n'est pas vraiment résolu pour notre sujet en quête de l'usage correct, qui se demande ce que la phrase veut dire : dans les cas — peu fréquents —, où on a affaire à 'une situation momentanée vis-à-vis d'une action particulière', faut-il **nécessairement**, ou bien peut-on **facultativement**, (et sans qu'une construction soit plus fréquente que l'autre) employer « *incapacité à* » ? Il est logique de supposer que c'est cette dernière interprétation qui est la bonne, car dans le cas d'une obligation, la définition aurait vraisemblablement été formulée différemment, peut-être avec une virgule après « *incapacité à* », ou, mieux encore, en omettant le « parfois », car l'usage correct n'est pas affaire de statistiques (elles non plus n'abolissent pas le hasard. En fait, elles ne font que le confirmer !), et les exceptions sont tout aussi absolues et tyranniques que les cas généraux⁹.

d) Si nous examinons l'ensemble des constructions que l'auteur propose à notre réflexion, nous avons l'impression d'une langue essentiellement capricieuse, où l'idiotisme souverain impose son bon plaisir : si « inapte/inaptitude » et « impatient/impatience » gouvernent **toujours** et « incapable/incapacité » (dans la mesure où l'on peut parler dans ce dernier cas d'adjectifs et de substantifs « correspondants ») gouvernent **souvent** la même préposition, nous devons finalement subir la douche froide de « impuissant/impuissance » qui, eux, ne gouverneraient **jamais** la même préposition. La définition que nous avons commentée pourrait avoir été inspirée par l'emploi de l'adjectif possessif, au lieu de l'article défini, devant le nom en cause, lequel adjectif possessif rend plus immédiate la présence du sujet, alors que la locution « dans l'impuissance/l'incapacité de » semble plus abstraite, plus générale. Quoi qu'il en soit, il se trouve que l'auteur a opté pour une distinction sémantique, si nébuleuse soit-elle, au détriment de l'analyse des éléments formels de l'énoncé. Or, ceux-ci constituent les moyens nécessaires, uniques en fait¹⁰, de cette fin qu'est la transmission du message. Il est vrai qu'ils sont d'allure trop mécaniste et terre-à-terre pour tout humaniste — et *humanistrad* — qui se respecte, pour qui le langage est moins une forme de comportement qu'une manifestation de spiritualité, et qui penchera plutôt pour une conception de l'analyse qui consiste surtout à lire entre les lignes, ce qui n'est évidemment pas à la portée de tout le monde et tend à inhiber quelque peu le travail de généralisation.

Force nous est de conclure en tout cas que la démarche sémantique décrite ci-dessus aboutit à une impasse. Les explications avancées sont des mirages, et l'intérêt de l'article cité se ramène à une collection d'exemples. Toutefois, de ce modeste corpus émergent quelques coïncidences qui semblent devoir mériter une étude plus approfondie : nous notons que le « à » s'emploie après un substantif déterminé par un adjectif possessif, le « de » après un substantif déterminé par un article défini. Déjà, à l'entrée **impatience à/de**¹¹, cette dernière corrélation se manifestait aussi dans le seul exemple invoqué à l'appui du précepte selon lequel le nom en question était suivi de « de » :

L'*impatience d'habiter* l'Hermitage ne me permit pas d'attendre le retour de la belle saison (Rousseau).

S'agit-il d'un simple accident « idiomatique », ou de l'expression d'une constante syntaxique sous-jacente ? Si les dictionnaires et grammaires « ordinaires » ne nous sont encore une fois d'aucune utilité¹¹, le *Trésor de la langue française* nous apporte, lui, un peu de cette eau dont a besoin notre moulin :

- ... (1) que, dans les constructions qui nous intéressent
(Subst. + à + inf.),
- | | |
|---|------------------------------------|
| a) Le subst. correspond souvent à adj. + à + inf. | |
| <i>son adresse à faire des robes</i> | <i>cette difficulté à croire</i> |
| <i>son âpreté à refuser</i> | <i>cette facilité à lire</i> |
| <i>son aptitude à regarder...</i> | <i>cette frénésie à jouir...</i> |
| ... | |
| <i>cette souplesse à endosser</i> | <i>cette vigueur à défendre...</i> |
| ... | |
| <i>P. anal. :</i> | |
| <i>cette démente à jouir</i> | <i>sa timidité à aborder la</i> |
| ... | <i>question...</i> |
| <i>son orgueil à refuser</i> | <i>sa vanité à vouloir...</i> |
| <i>sa paresse à sortir...</i> | |
- (p. 18, col. 2 — p. 19, col. 1)

Dans la mesure où la présence de la préposition « à » après certains substantifs est le simple reflet de la construction que gouverne l'adjectif correspondant (sous-jacent, si on préfère y voir la base d'une « transformation de nominalisation »), on a affaire à un phénomène syntaxique, automatique et prévisible. Toutefois, le *Trésor* a quelque peu escamoté la question :

♦ dans le cas de « adresse », « frénésie », « vigueur », et « souplesse », on a besoin d'une imagination très fertile pour retrouver les « adjectifs (+ à + inf) » correspondants : « adroit », « frénétique », etc. sont en fait des adjectifs « intransitifs ».

♦ la référence aux adjectifs « facile » et « difficile » risque de confondre plutôt que d'éclairer, car ils gouvernent l'une ou l'autre des deux prépositions en cause, selon la construction choisie (« il est difficile d'imaginer une telle situation » vs. « une telle situation est difficile à imaginer »).

♦ finalement, le « *Par anal.* : » contient au moins un cas (« sa vanité à vouloir... ») où le substantif correspond à un adjectif qui gouverne en fait « de » et l'infinitif (« il est vain de vouloir... »). Un tel cas aurait sans doute dû figurer dans l'alinéa suivant :

- b) *Rare*. Le subst. correspond à un adj. suivi de *de* :
- | |
|--|
| <i>sa fierté à constater / être fier de constater</i> |
| <i>votre impatience à vaincre / être impatient de vaincre.</i> |

À noter que, dans ce dernier cas, le substantif peut aussi être suivi de « de », tout comme l'adjectif dont il est dérivé (« la fierté de constater... », « l'impatience d'habiter l'Hermitage... »). Le *Trésor* nous laisserait-il donc, lui aussi, à la merci du hasard ? Heureusement, un autre alinéa, un alinéa-clé, va enfin nous aider à clarifier la situation :

2. Subst. + à + inf. (ou subst. d'action)

- a) Le syntagme nom. correspondant au groupe *mettre, éprouver, sentir...* — indéf., partitif ou poss. — subst. — à — inf. (en concurrence avec le groupe *avoir* — art déf. — subst. — de — inf.) :

<i>art : avoir l' de / mettre son à + inf. : son à + inf.</i>	
<i>assurance : avoir l' de / Éprouver de l' à + inf. : son à + inf.</i>	

(p. 18, col. 2)

Nous voici maintenant en mesure de conclure que, dans les syntagmes en cause (... Subst. + préposition *à* / *de* + inf.), — où il est entendu que « Subst. » ne désigne que des noms abstraits :

1. En règle générale, le complément (nominal ou verbal) qui suit un substantif (que celui-ci fasse partie d'un syntagme verbal ou nominal) précédé de l'article défini est introduit par la préposition « de » :

(avoir/éprouver/ressentir) la joie/le plaisir/le bonheur d'aider son voisin, (se trouver dans) l'impuissance d'aider son voisin,...

2. Lorsque le « substantif » en question correspond morphologiquement à un verbe (ou, en d'autres termes, peut être considéré comme le produit d'une transformation de nominalisation à partir d'un verbe : « regretter (de) — regret (de) », « vouloir () — volonté (de) », ou qu'il n'a pas d'équivalent adjectival (« besoin »), ce sera toujours « de » qui introduira l'infinitif complément (« le/son/ce/du regret de devoir vous annoncer... », « la/une bien arrêtée/cette volonté d'aller jusqu'au bout », « le/ce/son/un besoin de se faire entendre »...).

Si en revanche, il correspond à un adjectif « transitif », c'est-à-dire qui gouverne effectivement le syntagme qui suit (« apte (à) — aptitude (à/de) », « impuissant (à) — impuissance (à/de) », « certain (de) — certitude (de) », « heureux (de) — bonheur (de) »...), il se présente deux cas de figure :

a) si la préposition qui gouverne le complément de cet adjectif est toujours « de » (condition qui exclut de cette catégorie des adjectifs tels que « facile », « difficile », « impossible », qui, selon la construction utilisée, peuvent être suivis de « à » ou de « de »), ce même « de » introduira également l'infinitif complément du substantif : « la/sa/cette certitude d'avoir raison », « sa/cette/une joie de vivre contagieuse », « son bonheur de se savoir aimé... ».

b) Sinon, l'alternance jouera, selon le principe de la corrélation déjà notée entre l'article défini et la préposition « de » d'une part (« avoir l'aptitude d'aimer », « être dans l'impuissance de riposter », « la terrible impuissance où se trouve tout homme de partager ... une douleur qu'il ne peut pas voir » — Camus, *la Peste*, dans le *Trésor*, à l'article IMPUISSANCE —, ...) et d'autre part entre la préposition « à » et ces autres déterminants du nom que sont les articles indéfinis et partitifs, et les adjectifs possessifs et démonstratifs : « une certaine/cette/son aptitude à aimer... », « son/cette impuissance à être heureux.../à partager... »

3. Il faut enfin noter que certains énoncés pouvant de prime abord passer pour des exceptions aux règles énoncées ci-dessus relèvent en fait de structures différentes. C'est ainsi que l'infinitif complément de la préposition n'a pas la même fonction dans les deux cas suivants (cf. *Trésor de la langue française*, p. 18, col. 2, déjà cité *supra*) :

a) avoir l'ingéniosité/la joie/le bonheur/la satisfaction... de + inf., d'une part, et

b) mettre toute son ingéniosité / ressentir une joie très vive / éprouver un bonheur profond / éprouver du regret ... à + inf. (faire, savoir, voir, ...) de l'autre. Nous avons affaire ici, non pas à un infinitif complément de nom, comme dans 3(a), mais à un complément circonstanciel, le nom étant en fait « intransitif ». À preuve que, à l'inverse de 3(a), où l'ordre des éléments est fixe, on pourrait déplacer ce « à + inf. » en tête de phrase et dire par exemple : « À voir un de nos compatriotes triompher ainsi de l'élite internationale, nous avons tous ressenti une joie très vive/une grande fierté... » Cette différence se retrouve d'ailleurs en anglais, qui réservera aux véritables compléments de nom, de type 3(a), la construction « of + participe présent » (« *The joy of cooking/the satisfaction of knowing...* »). Rappelons enfin que cette distinction « transitif-intransitif » relève uniquement du plan de la structure de surface : la structure logico-sémantique

profonde de 3(a) et de 3(b) est vraisemblablement la même, à savoir que le complément à l'infinitif, qu'il soit introduit par « à » ou par « de », a avec le nom « joie »/« fierté »/« bonheur », ... un rapport de causalité plus ou moins accentué. Le choix de la construction relèverait alors de la logique du discours (question de thème-propos, information connue-information nouvelle, mise en relief d'un élément d'information, ...), mais ceci est une autre histoire.

Cette analyse, je l'admets volontiers, ne fait que survoler le problème. J'espère du moins qu'elle aura atteint son objectif principal, celui de faire ressortir, compte tenu de l'extrême complexité des faits linguistiques, les carences d'une approche exclusivement et aveuglément sémantique et les avantages que peut présenter une solution de type syntaxique, explicite et exhaustive — à condition bien sûr qu'elle existe et qu'on ait réussi à la trouver !

Or, c'est bien là le hic. Si les faits cités ci-dessus semblaient donner assez facilement prise à l'analyse syntaxique, parce qu'ils se situent, en fin de compte, à un niveau relativement superficiel, donc accessible, d'autres pourraient exiger une étude beaucoup plus fouillée, éventuellement une étude structurale d'ensemble. Quoi qu'il en soit, puisqu'il nous faut bien enfin revenir à nos moutons, nous nous voyons contraint d'avouer que, dans le cas des énoncés (a)-(g) ci-dessus, la syntaxe résiste bien davantage à l'analyse. Heureusement, la motivation sémantique, elle, nous paraît relativement bien tranchée : le « de » s'emploie ou non selon que l'équivalence ainsi posée relève de la contingence ou de la nécessité logique ; en d'autres termes, selon que la valeur numérique donnée (le côté droit de l'équation) pour l'objet-thème (le côté gauche de l'équation) est une possibilité parmi une infinité d'autres, susceptible de varier en fonction de divers paramètres (en particulier le temps), ou constitue (ou est censée constituer, car l'erreur de calcul ne doit pas être exclue) La Solution, intemporelle, unique, absolue. Le taux d'inflation peut varier d'un mois à l'autre, être de 5% en mai et de 6% en juin, mais le produit de 5 par 6 est immuablement 30. (Nous dirons qu'un nom comme « taux », « différence », ... comporte le trait sémantique (CONTINGENT), alors que « produit », « somme », ou « résultat » — *au sens mathématique strict*¹³, et non point économique — comporte le trait de polarité opposée, que nous appellerons (ABSOLU), — tel que (+CONTINGENT) = (-ABSOLU)). Notons d'ailleurs que le français n'est pas la seule langue à marquer cette distinction. On la retrouve dans d'autres langues romanes, par exemple en espagnol, pratiquement sous la même forme¹⁴. Rappelons enfin que, en anglais comme en français, ce trait sémantique de (CONTINGENT) peut être accentué lexicalement (a) au moyen de verbes tels que « *to amount to* », « *to be valued at* » / « se chiffrer à », « se situer à » — et même, l'aspect dynamique en plus, « *to rise to* », « *to decline to* », ... / « s'élever à » ... —, dont le sujet ne saurait en aucun cas être un nom (ABSOLU) : « *result* », « *product* » ou « *sum* », ou leur équivalent français ; (b) au moyen d'un élément adverbial (tel que « *now* », « *in 1984* », ... ou leurs équivalents français), qui le situe dans un cadre chronologique bien délimité. Cet élément serait évidemment incompatible avec l'expression d'une vérité absolue — rendue nécessairement par le présent grammatical pur et simple à aspect « intemporel ».

Si nette que soit cette distinction sémantique, elle exige quand même de la part de l'étudiant anglophone, un effort d'interprétation que, théoriquement du moins, il ne devrait pas avoir à faire, dans la mesure où il s'agit d'une servitude de la grammaire et non pas d'une option stylistique. Toutefois, à défaut d'une solution syntaxique d'ensemble qui nous échappe encore, nous relevons les particularités structurales suivantes :

1. Aux structures du type (A) et (A') ci-dessus, c'est-à-dire aux énoncés qui décrivent une situation « contingente », sujette à variations, et que nous schématiserons maintenant comme suit :

(A1) *The X is [numéral]*

et

(A1') *Le X est de [numéral]*

(où le X représente un terme dénotant une des « quantités » économiques en question)

correspondent, en anglais comme en français, des structures (dont il est permis de postuler qu'elles sont transformationnellement apparentées aux précédentes) du type :

(A2) *an X of [numéral] / a [numéral] X*

et

(A2') *un X de [numéral],*

par exemple, pour (A2), « *a difference of 10%* », « *countervailing duties of 27 per cent* », « *a net loss of \$160.2 million in its latest fiscal year* », ... / « *a \$50,000-a-year income* », « *a \$100,000 deficit* », ..., et, pour (A2'), « une différence de 10% », « une somme de 10 dollars », « des bénéfices de 20 000 dollars », ... (cf. le « *un aumento del 7,59 por ciento* » de notre exemple emprunté à l'espagnol, note 14).

Ce qui retient ici notre attention de *pédagogtrad*, c'est cette structure (A2) de l'anglais, dans laquelle figure un « *of* », au moins au titre d'option stylistique, et où le X ne peut pas représenter un nom ayant le trait sémantique (ABSOLU), structure qui constitue de ce fait pour l'étudiant anglophone un point de repère un peu plus efficace que le critère sémantique énoncé ci-dessus.

2. Enfin, à côté de (A1') et de (A2'), le français nous propose cette autre structure de type (CONTINGENT), apparentée transformationnellement aux deux autres, semble-t-il, et qui est *grosso modo* l'image de (A2') dont elle demeure essentiellement synonyme :

(A3') *[numéral] de X*

si bien que, à « nos bénéfices nets sont de 10 000 dollars » (A1') et « (nous enregistrons) des bénéfices nets de 10 000 dollars » (A2'), nous devons ajouter « (nous enregistrons) 10 000 dollars de bénéfices » (A3'). Encore une fois, cette construction n'accepte pas pour X de nom comportant le trait (ABSOLU). Le (A3) que nous postulons pour l'anglais n'est toutefois qu'un reflet approximatif et incomplet de (A3') : *[numéral]* exclut les pourcentages (si bien qu'il n'y a pas d'homologue anglais de « 10% de baisse », alors qu'à « une baisse de 10% » correspond « *a drop/decline of 10%* » ou « *a 10% drop/decline* ») ; pour le reste, au prix d'une substitution par ci, d'un « étoffement » par là, on n'est pas trop loin du compte :

« *thousands of dollars in losses/taxes/profits/lost revenue/disposable income...* », « *dreds of dollars' worth of expenditures, ...* »

Il ne s'agit là que d'indices structuraux fragmentaires et qui comportent encore bien des bavures ; la synthèse théorique reste à faire. Le *théoritrad* demeure quelque peu frustré, mais il en a l'habitude ; le *pédagograd*, plus pragmatique, lui, s'accommode bien plus facilement de toute solution, même partielle, qui permette de faire l'économie d'« un coup de dés ».

Au sein de la profession, les perspectives théoriques sur la traduction n'ont généralement pas bonne presse. Il n'y a pas là de quoi nous surprendre. La théorie de la tra-

duction continue d'être perçue comme une entreprise ésotérique, byzantine, dont les applications sont souvent loin d'être évidentes, dont les leçons, lorsqu'il en existe, ne vont pas toujours dans le sens d'une amélioration du rendement, péché capital dans un contexte où le critère de performance est nécessairement prioritaire. Il est vrai que l'on peut marcher sans connaître les principes de la locomotion, aller à bicyclette sans avoir à se soucier des lois de la dynamique et de la gravité, et il y a même gros à parier que les plus grands champions cyclistes par exemple n'ont pas fait d'études supérieures de physique. Mais, puisqu'il est question de rendement, il faut bien reconnaître que les performances des champions modernes sont supérieures à celles de leurs aînés et ce, parce que certaines recherches théoriques ont mis à leur disposition des alliages ultra-légers, un matériel aérodynamique, des régimes alimentaires soigneusement dosés, et des méthodes d'entraînement plus performantes. Ce qui est troublant, c'est de voir, dans le contexte de la **didactique** de la traduction, le principe de la légitimité, voire de la nécessité, de la composante linguistique d'une approche théorique perpétuellement remise en question¹⁵. Or, puisque, dans le cadre d'un programme de formation, il est impossible de *tout* traduire, d'anticiper *tous* les problèmes et d'en fournir la solution spécifique, un tel programme n'a de raison d'être que s'il vise à mettre un peu d'ordre dans le chaos ; à retrouver la régularité que masque la diversité des phénomènes ; à réduire, si peu que ce soit, la part du hasard ; à rendre compte de tout un substrat de servitudes, d'automatismes, qui, bien loin de s'opposer à la dimension proprement idiomatique et à la fonction créatrice du langage et à l'originalité du « discours », en constitue effectivement le support nourricier. La *Pédagotrad* « athéorique », qui rejette par principe la généralisation linguistique pour mieux exalter le caractère singulier, unique, de la « parole » ou du « discours », est un paradoxe, qui aboutit à nier la possibilité de la traduction (voire de la communication), et partant, de la *Pédagotrad* elle-même.

Notes

1. Comme le lecteur l'aura certainement noté, ce terme de *Pédagotrad* est emprunté à J.-P. Vinay, « Regards sur l'évolution des théories de la traduction depuis vingt ans », *META*, 20:1.
2. Par « primaire », j'entends « syntaxiquement simple, fondamentale ». Une définition plus rigoureuse ferait sans doute appel à la notion de « dérivation » au sens de la grammaire G-T, de distance (c'est-à-dire, de façon formelle, du nombre de règles génératives et transformationnelles) entre la structure profonde postulée et la construction en question par exemple : « *In the case of a sentence like... 'John saw Bill', ... there is little difference between deep and surface structure* » (N. Chomsky 1972 : 137). Je qualifierais ainsi de « primaires » des constructions anglaises telles que : « *I like milk* », « *the cat sat on the mat* », « *he is (very / ninety years) old* », « *the deficit is large* », et ... « *the deficit is ten million dollars* ».
3. Ces ouvrages sont essentiellement orientés vers la compréhension d'un énoncé plutôt que vers sa production. C'est ce qui fait toute l'originalité et tout l'intérêt, sur le plan lexical, du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* d'Igor Mel'čuk, qui nous rappelle, dans l'introduction au premier volume,

la distinction faite par R. Lakoff (1973 : 162-164) entre un dictionnaire *ordinaire* et un dictionnaire *théorique* (= angl. *lexicon*). Le premier est destiné à M. Tout-le-monde et par conséquent fait appel à l'intuition native des locuteurs ; il n'est pas censé contenir TOUTES les informations à propos des mots qu'un locuteur utilise mais seulement celles qui peuvent lui être utiles dans des circonstances bien spécifiées. Le second cherche à présenter la réalité linguistique sans tenir compte des locuteurs et ne s'adresse qu'à un Martien naïf, symbole d'une puissance intellectuelle surhumaine et d'une ignorance absolue des choses terrestres. Le premier est au second ce qu'une grammaire pédagogique est à une grammaire théorique (pp. 3-4).

Parmi les usages pratiques d'un tel ouvrage, nous retiendrons particulièrement :

l'enseignement des langues aux étrangers (surtout aux étapes les plus avancées) qui ont particulièrement besoin d'une présentation systématique des locutions figées et semi-figées, d'après leur sens,

ainsi que la traduction, humaine ou automatique (p. 6).

À propos de la distinction entre les deux types de grammaire mentionnés, rappelons ce qu'écrit N. Chomsky, à propos de « *The Formal Nature of Language* » (1972 : 127) :

A good traditional grammar gives a full exposition of exceptions to rules, but it provides only hints and examples to illustrate regular structures (except for trivial cases — for example, inflectional paradigms). It is tacitly presumed that the intelligent reader will use his « linguistic intuition » — his latent, unconscious knowledge of universal grammar — to determine the regular structures from the presented examples and remarks. The grammar itself does not express the deep-seated regularities of the language. For the purpose of the study of linguistic structure, particular or universal, such grammars are therefore of limited value. It is necessary to extend them to full generative grammars if the study of linguistic structure is to be advanced to the point where it deals significantly with regularities and general principles... The fact that every language « makes infinite use of finite means » (Wilhelm von Humboldt) has long been understood. Modern work in generative grammar is simply an attempt to give an explicit account of how these finite means are put to infinite use in particular languages and to discover the deeper properties that define « human language », in general (that is, the properties that constitute universal grammar).

4. Ce palliatif peut d'ailleurs se justifier pédagogiquement à un premier stade, dans la mesure où il permet d'éviter en classe des digressions parfois longues et oiseuses, car une solution effective ne s'improvise pas.
5. Au sens d'Auguste Comte.
6. Une analogie me paraît appropriée : le « génie » d'un grand champion sportif ne doit rien lui non plus au hasard ; il est d'une part le produit de longues heures d'entraînement, au cours desquelles chaque mouvement, chaque élément fonctionnel, dûment décomposé et analysé, a fait l'objet de multiples répétitions avant de devenir ce geste apparemment « instinctif » qui lui permettra d'arracher la victoire. Mais d'autre part, sa technique exceptionnelle, il n'a pu certes l'acquérir que parce qu'il est « doué » — terme à l'étymologie révélatrice — d'un système neuro-musculaire tout aussi exceptionnel, pas davantage aléatoire lui non plus, mais bel et bien génétiquement déterminé. L'acquisition et la maîtrise du langage, phénomène humain universel, s'appuient évidemment sur des structures biologiques beaucoup plus fondamentales, mais qui sont activées selon les mêmes principes, et selon une démarche commune à tous les êtres humains, et secondairement à tous les locuteurs d'une langue donnée. [Pour le modèle linguistique théorique général qui a inspiré ces considérations générales, voir Chomsky (1967) et Chomsky (1972 : 112-114) ; également Lenneberg (1967).] Il est sans doute présomptueux de prétendre que l'analyse est facile, ou même encore toujours possible ; mais il me paraît excessivement sommaire de vouloir, *a priori*, ramener tant le geste-réflexe du champion que telle construction « idiomatique » à quelque « instinct » irréductible à l'analyse.
7. Au sens large du terme : nombre employé absolument ou, plus fréquemment, comme qualificatif d'un nom représentant une unité de mesure (par exemple « tonne », « dollar », ...), ou encore sous forme de pourcentage.
8. Huguette Guay (1983) : « Des mots et des phrases — Glanures linguistiques (I-J) », *l'Actualité terminologique*, 16, 4, 4 juin, p. 5.
9. ... *the notion « grammatical in English » cannot be identified in any way with the notion « high order of statistical approximation to English ... one's ability to produce and recognize grammatical utterances is not based on notions of statistical approximation and the like ... probabilistic models give no particular insight into some of the basic problems of syntactic structure »* (N. Chomsky 1957 : 14-16).

Les remarques de l'auteur peuvent évidemment s'appliquer tout autant au français qu'à l'anglais.

10. « La situation », dimension extra-linguistique, ne saurait être sérieusement considérée comme un moyen, sinon seule serait viable la communication orale (y compris l'interprétation) directe en tête à tête, où les interlocuteurs bénéficieraient de la même « situation ». La langue écrite, qui fonctionne normalement « hors situation », ne pourrait prétendre transmettre des données d'expérience, et devrait être considérée comme un jeu abstrait, ou une forme d'art, variante de la calligraphie. Mais alors, qu'advviendrait-il de la traduction, et pis encore, de son enseignement ?
11. Huguette Guay, *op. cit.*, p. 4.
12. Cf. les remarques de Chomsky citées dans la note 3, *supra*. Un seul exemple, tout à fait typique : le *Bon usage* a, à juste titre, la réputation d'être « *a good traditional grammar* », un ouvrage aussi minutieux que complet, autant que peut l'être en tout cas un ouvrage général en un volume. Voici tout ce qu'il a à dire à ce sujet (*c'est moi qui souligne*) :

345 Le **complément déterminatif** du nom est un nom, un pronom, un *infinitif*, se subordonnant à ce nom, le *plus souvent* à l'aide d'une *préposition*, pour en limiter l'extension.

...

349 Un grand nombre de noms d'action ou d'agent peuvent prendre un complément déterminatif d'objet, introduit, le *plus souvent*, par une des *prépositions* de, à...

...

350 **Remarques.** — 1. Ce complément déterminatif d'objet peut être un *infinitif* ou une proposition : *Dans l'espoir D'ÉLEVER Bérénice à l'empire* (RAC, *Bérénice*, II,2)...

Il n'est absolument pas évident que les noms « impuissance », « inaptitude », « incapacité », et « impatience » appartiennent à la classe des « noms d'action ou d'agent » — autre problème sémantique —, auxquels ont trait les paragraphes 349 et 350. Si, en revanche, on décide d'y voir des dérivations d'adjectifs, dont ils reconduiraient peut-être les propriétés syntaxiques (la préposition « à/de » régie par le nom étant la même que celle qui est régie par l'adjectif) la consultation du *Bon usage* ne nous éclaire pas davantage (c'est toujours moi qui souligne) :

357 ... 2° Le complément déterminatif de l'adjectif qualificatif est un nom, ..., un *infinitif*, ..., se surbordonnant à cet adjectif *par le moyen d'une préposition*...

358 Le complément de l'adjectif est introduit, *dans la plupart des cas*, par une des *prépositions* à ou de ; il peut l'être aussi par *avec*, *dans*, *en*, *envers*, ...

359 *Parfois*, un adjectif peut admettre, *selon l'occurrence*, différentes *prépositions*...

Malheur à quiconque ne bénéficie pas de « l'intuition du locuteur natif » !

13. C'est-à-dire, au sens de « résultat **abstrait** d'une opération arithmétique (addition, multiplication, etc.) » et non de « quantité de monnaie » (« somme ») ou de ce à quoi aboutissent certains procédés de fabrication (« produit ») ou certaines opérations financières (« résultats »). Dans ce dernier cas, le [numéral] tel que nous l'avons défini plus haut (note 7) qualifie nécessairement une unité de mesure quelconque.
14. Par exemple : « *En 1984, la tasa de inflacion fue del 10 por ciento* » / « *el déficit comercial de España fue en marzo de 70.979 millones de pesetas, que significa un aumento del 7,59 por ciento* » vs. « *si yo multiplico 4 por 5, el resultado es 20* » / « *el producto de 4 por 5 es 20* ».
15. Voir par exemple l'article récent de M. Robert Larose, « La théorie de la traduction : à quoi ça sert ? » (*META*, 30:4, pp. 405-406), dans lequel l'auteur s'attelle à son tour à la défense de la théorie de la traduction — courageusement, parce qu'il a l'audace de ne pas exclure catégoriquement la réflexion **linguistique**, mais non pas témérairement, car il ne va quand même pas jusqu'à prononcer le mot tabou et risquer de s'attirer ainsi les foudres des inquisiteurs *humanistrads* de service — pour qui la vérité révélée se trouve dans l'évangile du « discours » selon Saint-Guillaume, et qui s'appliquent à jeter l'anathème à l'approche linguistique, soigneusement réduite au préalable à un structuralisme suranné ou à un formalisme caricatural.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

Le Bon usage (1980) : Paris, Duculot, 1 519 p.

Petit Robert (1982) : Paris, Société du nouveau Littré, 2 175 p.

Trésor de la langue française (1972-1986) : Paris, Éditions du CNRS, 11 vol. parus.

Ouvrages spécialisés

CHOMSKY, Noam (1957) : *Syntactic Structures*, La Hague, Mouton.

CHOMSKY, Noam (1967) : « Review of Skinner's *Verbal Behavior* », dans L.A. Jakobovits, E. Murray et S. Miron, *Readings in the Psychology of Language*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall.

CHOMSKY, Noam (1972) : *Language and Mind*, New York, Harcourt Brace Jovanovich, Inc.

DAGENAIS, Gérard (1967) : *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Québec-Montréal, Pédagogie Inc.

DELISLE, Jean (1980) : *L'Analyse du discours comme méthode de traduction*, Éditions de l'Université d'Ottawa.

GARCIA-LANDA, M. (1985) : « L'oralité de la traduction orale », *META*, 30:1.

GARRETSON, Deborah A. (1981) : « A Psychological Approach to Consecutive Interpretation », *META*, 26:3.

GÉMAR, Jean-Claude (1983) : « De la pratique à la théorie, l'apport des praticiens à la théorie générale de la traduction », *META*, 28:4.

GUAY, Huguette (1983) : « Des mots et des phrases — Glanures linguistiques (I-J) », *l'Actualité terminologique*, 16:4.

LADMIRAL, Jean-René (1979) : *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Petite Bibliothèque Payot (n° 366).

LAROSE, Robert (1981) : revue de *Traduire : théorèmes pour la traduction* de J.-R. Ladmiral, dans *META*, 26:3.

LAROSE, Robert (1985) : « La théorie de la traduction : à quoi ça sert ? », *META*, 30:4.

LE DORZE, G. et J.-L. NESPOULOUS (1984) : « Processus de lexicalisation », *META*, 29:1.

- LENNEBERG, Eric H. (1967) : *Biological Foundations of Language*, New York, Wiley.
- MEL'ČUK, Igor (1984) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Presses de l'Université de Montréal.
- PERGNIER, Maurice (1981) : « Théorie linguistique et théorie de la traduction », *META* 26:3.
- PRIDEAUX, G.D. and W.J. BAKER (1984) : « An Integrated Perspective on Cognitive Strategies in Language Processing », *META*, 29:1.
- SELESKOVITCH, D. (1985) : « Interprétation ou interprétariat », *META*, 30:1.
- STEINER, G. (1975) : *After Babel*, New York, Oxford University Press.
- TON THAT TIEN (1983) : « Linguistique et traduction : propos de traducteur », *META*, 28:2.
- VINAY, J.-P. (1975) : « Regards sur l'évolution des théories de la traduction depuis vingt ans », *META*, 20:1.
- VINAY, J.-P. et J. DARBELNET (1969) : *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.